

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 8 (1935)

Heft: 2

Rubrik: Mon : les travaux de saison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MON JARDIN : LES TRAVAUX DE SAISON

En février, peu de travaux à exécuter au potager ; il est préférable d'attendre que la terre soit « réchauffée » avant de procéder aux premiers semis et plantations.

Cependant, lorsque l'on dispose de quelques châssis, c'est le moment de les utiliser, car le soleil est plus clément et l'insolation augmente.

Les semis de février se font généralement sur couche tiède, c'est-à-dire sous châssis avec une petite chaleur de fond. On monte une couche de fumier frais de cheval, si possible mélangé avec un peu de feuilles sèches sur une épaisseur de 30 à 40 cm.

A défaut de fumier ou de feuilles, on cherche à obtenir des « ruclons » ou gadoues de ville, lesquels bien tassés et arrosés dégagent une chaleur suffisante pour faciliter la germination des graines. Le coffre, c'est-à-dire la partie qui porte les châssis, est incliné du côté du levant. C'est la meilleure orientation, car la couche reçoit les premiers rayons de soleil du matin.

On charge le fumier ou le « ruclon » de 15 à 20 cm. de terre fine. La terre se trouve à quelques centimètres

du verre seulement ; de cette manière, les semis ont un maximum d'insolation et ils ne s'étioient pas.

On peut semer des **poireaux** pour l'été, des **carottes** avec entre-semis de **radis**, des **laitues de Pâques** appelées **blanquettes**, **navets blancs hâtifs**. On peut relever quelques pieds de **ciboulettes**, les mettre en pots et les placer sous couche.

En février, il est recommandé de procéder à l'assainissement de son jardin afin de détruire les insectes nuisibles qui hivernent dans le sol. Le **sulfure de carbone** est un produit très efficace mais qu'il faut manipuler avec précaution. On utilise un appareil spécial que l'on appelle « palinjecteur ». A défaut, on le répartit avec une burette à huile dans des trous faits avec un plantoir, à raison de quatre au mètre carré. On met environ 40 à 50 gr. au mètre carré. On augmente légèrement la dose lorsque l'on a beaucoup de courtillères dans le jardin.

On ne sème que huit à dix jours après avoir fait ce travail mais il est préférable de l'exécuter avant une légère couche de neige.

CHRONIQUE ET COMMUNIQUÉS

Congrès international de l'habitation, à Prague, du 23 au 30 juin 1935.

L'Association internationale de l'habitation tiendra cette année un congrès traitant de questions suivantes :

1. Assainissement de quartiers insalubres ;
2. Installation technique des petits logements ;
3. Décongestion des centres urbains.

En outre, une exposition de plans concernant une vingtaine de villes d'Europe et d'Amérique sera ouverte durant le congrès.

Un voyage d'étude à travers la Tchécoslovaquie permettra aux participants d'étudier sur place les diverses questions à l'ordre du jour. Le Bureau d'organisation du congrès, sous la direction de M. Henri Sellier, conseiller général, 32, Quai des Célestins, Paris (III^{me}), ou le Secrétariat général sous la direction de M. le professeur Franz Schuster, Hansa-Allee, 27, Francfort-s.-le Mein, feront parvenir le programme exact du congrès aux personnes qui voudront bien le demander.

Association coopérative immobilière « La Maison ouvrière », à Lausanne.

Du rapport annuel de cette association, présenté en assemblée générale le 24 novembre 1934, nous extrayons les renseignements suivants :

Un nouveau groupe d'habitations, construit par M. R. Bonnard, architecte, sera terminé pour mars 1935 à Bellevaux-Dessus. Les comptes bouclent par un solde excédent de 18,368 fr. Le bilan accuse une fortune de 1,457,328 fr. 25, dont la plus grande partie en immeubles.

Société coopérative d'habitation de Genève. Tél. 28.524

A louer : Chemin des Sports, 9, quatre p. Fr. 961. —
Chemin de l'Essor, 5, p^r le 30 avril,
quatre p. » 977.20

A remettre : Chemin de l'Essor, 10, quatre p. » 976.70
Chemin des Sports, 14, quatre p. » 964.60
Chambres de bains, eau chaude. Ces prix comprennent la location des jardins.

Cité Vieusseux

Quelques appartements de trois, quatre et cinq pièces, chauffage et eau chaude. Prix modiques. Se renseigner auprès du secrétariat. Cité Vieusseux.

Société coopérative d'habitation, Lausanne.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20 (de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. — Tél. 31.475).

A louer, de suite ou à convenir :

Prélaz : Maisons familiales, quatre ou cinq chambres. Bain, chauffage central, jardin. 1380 ou 1400 fr., à remettre de suite ou pour le 24 mars. S'adresser à M. PARIS, avenue de Morges, 79.

Cour : (à douze minutes de la Gare centrale) : Plusieurs appartements de trois chambres, bain, balcon, chauffage général, récemment mis à neuf. 1020 à 1200 fr., chauffage compris. Très avantageux.

Ad. pour visiter : M. PAVID, av. de Cour, 64.

Pré-d'Ouchy : (av. de la Harpe, à dix minutes de la Gare centrale) : un appartement de trois chambres, chauffage général, bain, etc. 1140 fr., chauffage compris. Jardin. A proximité du quai d'Ouchy.

Ad. pour visiter : M. DESTRAZ, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes : (Chemin du Mont-Tendre, à cinq minutes de la Gare centrale), au N° 16 : appartement de quatre chambres, bains, chauffage central d'appartement, frigo, etc., 1500 fr.

Ad. pour visiter : M. BORNAND, Mont-Tendre, 3. (Un garage pour fin janvier et un pour fin mars.)

Montolivet : (à douze minutes de la Gare centrale) : appartements de trois chambres, chauffage central d'appartement, eau chaude, chambre à resserrer, 1100 à 1290 fr. Belles pièces.

Appartements de trois chambres, chauffage général, 1170 à 1290, plus 150 fr. pour chauffage. Belles pièces.

Maison familiale de quatre chambres, jardin, chauffage central d'appartement et eau chaude. (Chemin Ch.-Gide, 2 et 3.) Prix modéré.

Ad. pour visiter : M. VOLET, chemin des Paleyres, 4, même groupe d'immeubles.

Toute nouvelle location faite pour une certaine durée bénéficiera d'avantages proportionnés à celle-ci (gratuité temporaire).
LE COMITÉ DE DIRECTION.